

NeuVillers elles

Dossier

Solidarité : A la découverte du CCAS

**50^e Fête des Vendanges
2/3/4 septembre 2005
Parc Mme de Graffigny**

Encart central : Fête des Vendanges 2005



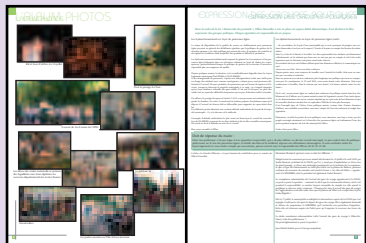
2.3 / A la Une

- ☑ Villers-lès-Nancy fête le vélo
- ☑ Les jeunes Villarois sont branchés !



4.5 / Dossier solidarité

- ☑ La Maison de la solidarité
- ☑ Il n'y a pas d'âge pour faire de la gym
- ☑ A la découverte du Centre Communal d'Action Sociale



6 / L'album photos : 7 / Expression des Groupes Politiques



8 / En bref - Agenda

VILLERS-LÈS-NANCY FÊTE LE VÉLO

En ce début de mois de juillet, on aurait presque pu rebaptiser notre cité « Vélo-lès-Nancy » tant la petite reine a animé cette première semaine estivale. Ce fut tout d'abord le pré-tour 54, répétition grandeur nature, à destination des cyclistes amateurs, du parcours qu'ont emprunté les professionnels le 7 juillet.



Christophe Mengin en tête de la course à Villers

Sous l'œil toujours vif de Gilbert Bauvin, des équipes venues de toute la Lorraine mais aussi de Franche-Comté et même de Compiègne se sont affrontées sportivement à coup d'accélération et d'échappées. Partant et revenant à Clairlieu, ces vrais sportifs ont offert un spectacle passionnant, rythmé par l'accordéon de Claude Dontenwill en présence d'une foule nombreuse qui leur a dispensé les encouragements qu'ils méritaient.

Le 7 juillet pour le passage du tour, Claude Dontenwill était également présent devant l'hôtel de Ville et a apporté la petite note de chaleur qui a malheureusement manqué à cette journée, bien grise et pluvieuse. L'initiative de la Municipalité de proposer un espace abrité pour les personnes à mobilité réduite fut d'autant plus le bienvenu ! Les nombreux spectateurs ont ainsi pu voir passer, certes rapidement, la caravane publicitaire et ses véhicules tous plus surprenants les uns que les autres et surtout les coureurs, dont le héros malheureux de l'étape, Christophe Mengin, seul en tête à l'entrée de la course à Villers-lès-Nancy.

Bravo également aux services techniques de la Ville qui avec une décoration étonnante ont su accompagner ces deux événements sportifs que Villers-lès-Nancy n'est pas prête d'oublier !



Claude Dontenwill et son accordéon

Directeur de publication :
Pascal JACQUEMIN



Directeurs de rédaction :
Cyrille PERROT - Catherine PELTIER

Ont collaboré à ce numéro :
Elisabeth PICAUD, Dominique PIARD, Jean-Philippe GURECKI

Crédits photos :
Mairie de Villers-lès-Nancy

Conception : Martine DEMANGE Service Communication

Impression : 7700 exemplaires
Dépôt légal : Préfecture de Meurthe et Moselle
Imprimeur : L'Atelier Lorrain
Villers Nouvelles n°18 - Août 2005



LES JEUNES VILLAROIS SONT BRANCHÉS !

Après avoir relancé l'année dernière son journal, distribué dans les écoles, le conseil municipal d'enfants va se doter dans les prochaines semaines d'un nouvel outil de communication : un site internet !

Bien plus qu'un simple journal, le site www.villersjunior.com, dont le nom a été choisi par le conseil municipal d'enfants, va permettre de communiquer vers les 9-12 ans pour leur faire découvrir Villers-lès-Nancy de manière ludique.

Au menu de ce nouveau site, bien sûr les actualités, le mode d'emploi, le trombinoscope et les comptes-rendus du conseil municipal d'enfants, mais aussi comment fonctionne une mairie, une découverte en image des parcs et châteaux de Villers-lès-Nancy...



Et pour tout savoir sur Villers-lès-Nancy et s'amuser en famille ou avec les copains, des quizz, sur les fêtes villaraises, les célébrités qui y ont vécu et bien d'autres qui seront ajoutés au fur et à mesure !

Bon surf aux juniors !

www.villersjunior.com ouvrira en septembre

RENCONTRE AVEC DOROTHÉE BERNARD, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE AU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS



Benjamine du conseil municipal, cette étudiante en 5ème année de droit, villaraise depuis 21 ans, coordonne les actions du conseil municipal d'enfants depuis 2001. Elle nous en rappelle brièvement le fonctionnement et les actions principales.

VN : Comment sont désignés les membres du conseil municipal d'enfants ?

DB : Ils ne sont pas désignés ! Ils sont élus parmi les élèves de CM2. Comme les adultes, ils mènent une vraie campagne électorale et votent dans des isoïrs. C'est un très bon exercice civique. Les élections ont lieu à la mi-octobre et le conseil est renouvelé par moitié tous les ans.

VN : Quel est le rôle des membres du conseil municipal d'enfants ?

DB : Ils sont les porte-paroles des enfants de Villers-lès-Nancy. Ils les représentent notamment lors des inaugurations ou des cérémonies officielles

comme le 8 mai, le 11 novembre... Ils forment aussi le jury du concours des maisons décorées de Noël.

VN : Quelle est l'action du Conseil municipal d'enfants dont vous êtes la plus fière ?

DB : C'est difficile car elles sont si nombreuses ! Mais celles dont je suis le plus fière, ce sont toutes les actions qui les aident à devenir des citoyens responsables : le parrainage d'une école du Burkina-Faso, pour lequel ils tiennent un stand à la Foire aux pommes et à la Fête du bois, la vente des gâteaux pour les victimes des tsunamis en Asie du Sud-Est.

Villers en fête !

La clameur du Tour de France résonne encore à Villers-lès-Nancy, que Pascal Lance a eu la bonne idée de mettre sur son parcours. Il faut souligner que tout s'est bien passé, même si l'on peut regretter que le Tour ne se soit pas arrêté à Villers. Christophe Mengin, un lorrain, aurait ainsi pu remporter l'étape : il était encore en tête dans notre ville, mais a chuté à quelques centaines de mètres de l'arrivée à Nancy.

En cette année de célébration du centenaire de la loi sur la laïcité, dite de séparation des églises et de l'Etat, nous nous sommes retrouvés autour des manifestations du 14 juillet, le rendez-vous que la République donne à ses citoyens dans la Liberté, l'Egalité et la Fraternité. On retrouve ce triptyque au cœur de l'action de solidarité de la municipalité. Ce numéro présente un dossier complet revenant en détail sur la Maison de la Solidarité qui se mettra en mouvement cet automne, mais aussi sur les conférences pratiques proposées à nos aînés, les plans d'alerte et de sécurité et l'action du Centre Communal d'Action Sociale.

Depuis maintenant un demi-siècle, la Fête des Vendanges sonne la rentrée à Villers-lès-Nancy. Ce cinquantenaire est l'occasion de se rassembler autour des amis, des voisins, des personnes qui nous sont chères. C'est aussi l'occasion de marquer toute la reconnaissance que nous éprouvons pour les bénévoles qui travaillent à l'animation de notre ville au premier rang desquels se trouvait, Roger Schoenstein. Un homme qui s'est dévoué sans compter pour le développement culturel de notre commune. En hommage à son implication, la ville baptisera officiellement, le 4 septembre la maison des associations, rue du Haut de la Taye, « Maison des Associations Roger Schoenstein ».

Comme chaque année, je serai présent à la rentrée des classes pour soutenir les demandes des parents d'élèves et des enseignants de pouvoir accueillir nos enfants dans les meilleures conditions. Le conseil municipal, avait voté le 7 juin dernier une motion de soutien au maintien de la 3^e classe de l'école maternelle A. Camus : des signaux positifs nous laissent penser que nous avons été entendus. Je serai sur le terrain pour le constater et le cas échéant intervenir dans l'intérêt des Villarais et Villaraises.

A toutes et à tous, bonne rentrée à Villers-lès-Nancy

Pascal Jacquemin
Maire de Villers-lès-Nancy
Conseiller Régional

LA MAISON DE LA SOLIDARITÉ : UN PARI SUR L'HOMME ET SES CAPACITÉS À ÉVOLUER !



Ce nouveau lieu d'accueil et de convivialité est le fruit d'un vrai partenariat au-delà des options politiques, philosophiques et religieuses, qui réunit les CCAS de Nancy et de Villers, le Secours Catholique, l'association des utilisateurs du centre social CAF Jolibois et la banque alimentaire.

Il a fallu quatre années de réflexion et de mobilisation des énergies sur des valeurs partagées pour pouvoir accueillir les premiers usagers, une quarantaine de familles monoparentales ou nombreuses, mais aussi des personnes isolées, toutes en difficulté, la plupart en recherche d'emploi. L'objectif est d'en accueillir une centaine dans les trois mois.

Ces familles sont envoyées par un des partenaires. Leur dossier est examiné par un comité d'évaluation. Il statue en fonction de critères financiers mais surtout de la volonté de ces personnes à s'engager à retrouver un lien social en recherchant un emploi, en suivant des activités associatives, culturelles ou sportives, ou encore en apprenant à gérer un budget ou à équilibrer un repas.

En contrepartie, elles ont accès à l'épicerie solidaire et conviviale, qui est un atout essentiel alors que les services sociaux constatent une croissance de la demande alimentaire. L'épicerie est ouverte trois après-midis et un début de soirée par semaine et fonctionne grâce à ses nombreux bénévoles qui font un véritable travail d'écoute et d'accompagnement de ces personnes vers plus d'autonomie, tout en respectant leur dignité pleine et entière.

Si vous souhaitez rejoindre les bénévoles de la Maison de la Solidarité, vous pouvez contacter les lundi, jeudi et vendredi le 03 83 28 62 90 à partir du 1^{er} septembre.

RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILISÉES

Le Maire doit tenir un registre nominatif des personnes âgées ou handicapées dont le but est de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (voir page suivante).

Afin de constituer ce registre, les Villarois qui le souhaitent doivent se faire recenser, soit en faisant la demande par courrier, soit en contactant le service solidarité : 3, rue Maurice André au 03 83 92 12 18.

UN NOUVEL ÉLAN POUR LE CLUB CHANTECLAIR

Villers Nouvelles a rencontré Pierre Adam, le nouveau président du club Chanteclair, bien connu des résidents des FPA.

VN : Pierre Adam, pouvez-vous vous présenter ?

PA : J'ai 70 ans, en préretraite depuis 1990 et j'ai 3 enfants et 4 petits-enfants. J'ai travaillé chez Traylor à Lunéville en tant que dessinateur industriel, et j'ai notamment été président de la mutuelle de l'entreprise. Je suis résident du FPA Paul Adam depuis le 1^{er} juillet 2005, et j'ai été élu président du club Chanteclair début mars à la suite de la démission de Lilyane Kahn dont il faut saluer l'engagement.

VN : Qu'est-ce que le Chanteclair ?

PA : C'est un club d'environ 300 membres. Il propose de nombreuses activités, le traditionnel loto, des après-midis de jeux, des activités philatéliques, une chorale qui réunit une quarantaine de personnes et des sorties, notamment pour des marches.

VN : Quels sont vos projets en tant que nouveau président ?

PA : Je veux ouvrir le club



Chanteclair sur l'extérieur, sur les autres générations villaroises et sur les communes avoisinantes.

J'aimerais aussi organiser des sorties thématiques, pour les résidents qui ont des problèmes pour se déplacer comme, par exemple, aller admirer la nouvelle place Stanislas. Et il faut aussi que je trouve des responsables pour chacune des activités, existantes ou futures, du club !

Villers Nouvelles adresse tous ses encouragements à Pierre Adam et lui souhaite une pleine réussite dans ses projets.

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR FAIRE DE LA GYM !

Fin juin, une conférence sur « les bienfaits de l'activité physique chez les seniors » a été organisée par la municipalité. Animée par le Docteur Stryjski, médecin gériatre au conseil général, et par les auxiliaires de maintien à l'autonomie dans les foyers-logements de personnes âgées villarois, elle a réuni une centaine de personnes âgées.

Les intervenantes ont d'abord expliqué comment l'activité physique adaptée aux possibilités de chacun crée un équilibre physiologique et psychologique. Des conseils ont été aussi donnés

pour prévenir les chutes et des démonstrations (notamment pour acquérir une bonne posture) ont ensuite été proposées.

Enfin, le dialogue avec le public a permis de mettre en évidence que l'activité physique contribue au maintien de l'autonomie de la personne et lui permet aussi de maintenir sa vie sociale.

C'est autour d'un sympathique goûter que cet après-midi s'est conclu, avec des participants bien décidés à accorder à leur corps un peu de bien-être et d'entretien !

REPRISE DES COURS D'ACTIVITÉ GESTUELLE, CORPORELLE, DE PRÉVENTION DES CHUTES ET DE RELAXATION,

Tous les mercredis de 10 h 15 à 11 h 15 au centre les Ecraignes à partir du 7 septembre 2005

Plus de renseignements au 03 83 41 41 88.

PLUSIEURS ASSOCIATIONS VILLAROISES OFFRENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR LES SENIORS. PARMI ELLES :

Association Familiale

Les jeudis matins de 9 h 30 à 10 h 30 - 03 83 27 59 52

Clairlieu Animation

Les lundis après-midi de 15 h à 16 h - 03 83 28 44 19 (après-midi)

Gymnastique volontaire

03 83 27 91 55

Vendredi 2 septembre

20 h 30 : Spectacle de théâtre

Le Théâtre de la Roële interprète « Potin d'enfer »

Au centre Les Ecraignes, rue Albert 1^{er}.

Entrée gratuite sans réservation.



Samedi 3 septembre

A partir de 11 h 00 à Clairlieu animation au marché et dans les foyers de personnes âgées.

14 h 00 : Grand défilé d'ouverture avec animations dans les quartiers. Départ du Bd de Baudricourt.

A partir de 14 h 30 :

Animations dans le parc Mme de Graffigny

- Exposition « rétrospective Fête des Vendanges »

- Exposition de la Place Stanislas et des oeuvres originales « le temps des lumières » en chocolat réalisées par la pâtisserie Musquar

- Exposition de voitures anciennes

- Groupes folkloriques : brésiliens « Samba Belo Horizonté », vosgiens « Les Pinaudrés » d'Epinal, portugais « Ronda pitica » et « Bravos ».

- Démonstration de danse et animations avec l'association « Cap Danse » de Laxou

- Fanfare de rue « La rumba des pinceaux »

- La guinguette de la Fête des Vendanges animée par l'orchestre Dontenwill, démonstration de danse

- Animations diverses : manèges, pêche à la ligne, cyclotop, maquillage pour enfants, promenade en poney, stands (nombreux exposants), buvette...

15 h 00 : Inauguration officielle de la Maison des Associations Roger Schoenstein 17, rue du Haut de la Taye

16 h 00 : Inauguration officielle de la 50^e Fête des Vendanges.

A partir de 16 h 15 : « Vivencias » groupe de salsa panaméen .



A partir de 19 h 00 : Restauration (sur réservation)

20 h 00 : Soirée années 60 des Shadows aux Beatles

LES STARSMEN,

20 h 00 : la légende par le son des Shadows aux Sputnicks



21 h 30 : Feu d'artifice

21 h 45 : le groupe GET BACK chante les Beatles

Dimanche 4 septembre

10 h 30 : Messe en plein air dans le parc Mme de Graffigny, accompagnée des trompes de chasse du « Débouché de Nancy »

11 h 30 : Apéritif populaire offert par la municipalité

A partir de 13 h 00 : restauration (sur réservation)

A partir de 14 h 30 :

Animations dans le parc Mme de Graffigny

- Concert de l'A.P.M.

- Tour de chant de Fabienne Stein

- La guinguette de la Fête des Vendanges animée par l'orchestre Dontenwill

- Exposition « rétrospective Fête des Vendanges »

- Exposition de la Place Stanislas et des oeuvres originales « le temps des lumières » en chocolat réalisées par la pâtisserie Musquar

- Exposition de voitures anciennes

- Groupes folkloriques : brésiliens « Samba Belo Horizonté »,



- Le groupe vosgien « Les Troubadours » de Saint-Dié

- Démonstration de danse et animations avec l'association « Cap Danse » de Laxou

- Animations diverses : manèges, pêche à la ligne, promenade de poneys, cyclotop, maquillage pour enfants, stands (nombreux exposants), buvette...

17 h 30 : Invité vedette

Didier Gustin

« Le rire en chanson... »



Lundi 5 septembre

Repas et après-midi animés pour les personnes

En septembre, retrouvez l'exposition « rétrospective Fête des Vendanges » au centre des Ecraignes

âgées, offerts par la municipalité.

Le groupe folklorique « Les Pinaudrés » d'Epinal



De nombreuses animations :

exposants,

stands associatifs,

groupes folkloriques,

manèges,

structure gonflable,

promenade en poney,

animations Cyclotop,

buvette...



50^e Fête des Vendanges

2/3/4 SEPTEMBRE 2005

PARC M^{me} DE GRAFFIGNY

VILLERS-LÈS-NANCY



A LA DÉCOUVERTE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Selon le code de l'Action Sociale et des Familles, « le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ».

A ce titre, il a des missions légales, directement orientées vers les populations concernées : lutte contre les exclusions, aide aux enfants, aux familles en difficulté, aides et accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées. Présidé par Pascal Jacquemin, il travaille en lien étroit avec la ville mais également avec les services du conseil général ou de l'Etat, la CAF, d'autres institutions publiques et l'ensemble du secteur associatif local.

LES AIDES DE RENTRÉE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour la rentrée 2005, le conseil d'administration du CCAS a décidé d'accorder :

- ☑ pour le passage du B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs), une participation sur les frais de formation pour le stage de base, d'approfondissement ou de qualification. Le quotient familial doit être égal ou inférieur à 732 euros.
- ☑ pour la restauration scolaire, une participation au prix du repas pour les enfants qui fréquentent une école maternelle ou primaire. Elle concerne les familles dont le quotient familial est égal ou inférieur à 686 euros.
- ☑ pour les frais de scolarité, une participation pour les enfants qui fréquentent le second cycle d'un établissement y compris celui des lycées professionnels. Le quotient familial doit être égal ou inférieur à 686 euros.

Pour ces 3 aides, vous devez fournir les pièces suivantes :

- ☑ une copie de l'avis d'imposition 2004
- ☑ des justificatifs de toutes les ressources de janvier, février et mars 2005
- ☑ une copie de l'attestation des prestations de la C.A.F.
- ☑ une copie du livret de famille
- ☑ éventuellement, une copie du jugement de divorce et/ou une attestation sur l'honneur de vie non maritale

Pour le BAFA, une facture réglée de l'organisme

Pour les frais de scolarité, un certificat de scolarité pour l'année 2005/2006

Pour plus de renseignements ou pour constituer un dossier :

Service Solidarité/CCAS - 3, rue Maurice André - Tel : 03 83 92 12 18



ELIANE GRANIÉ :
« LE CCAS, C'EST UN TRAIT D'UNION SOCIAL ! »

Le CCAS est un acteur majeur de la politique de solidarité de la municipalité. Eliane Granié, sa vice-présidente, nous en explique le fonctionnement.

VN : Comment se répartissent les tâches entre le service solidarité et le CCAS ?

EG : C'est un des outils de la politique de solidarité de la municipalité. A Villers-lès-Nancy, nous avons décidé que le CCAS s'occuperait particulièrement des cas « d'urgence sociale ».

VN : Comment sont attribuées les aides du CCAS ?

EG : La plupart des aides sociales disponibles sont conditionnées par le quotient familial, ce chiffre que vous obtenez en divisant les revenus de la famille par le nombre de personnes à charge. Souvent, il suffit de peu de ressources supplémentaires pour être au dessus. C'est ce qu'on appelle l'effet de seuil. Nous essayons de l'atténuer et donc de travailler avec un quotient familial légèrement différent de celui de la CAF, ce qui nous permet de distribuer des aides « coup de pouce ».

VN : Pendant longtemps le CCAS a distribué des bons alimentaires. Pourquoi avoir mis fin à ce système ?

EG : Nous avons remplacé ce dispositif car il marquait trop socialement ses bénéficiaires. C'était comme des « tickets de rationnement » ! Et en plus, les utilisateurs n'avaient plus de latitude pour choisir ce dont ils avaient vraiment besoin. Il fallait leur rendre leur dignité. C'est pourquoi nous avons mis en place des Chèques d'Accompagnement Personnalisés, qui s'apparentent dans leur fonctionnement et leur présentation à des tickets-restaurants. Ils permettent de payer dans presque toutes les grandes surfaces dans les rayons hygiène, nourriture, habillement, et aussi des factures d'énergie comme l'électricité ou le gaz. Tous les mois, les bénéficiaires choisissent les CAP dont ils ont besoin pour équilibrer leur budget, qu'ils peuvent ainsi gérer eux-mêmes. Par exemple, à cette période de rentrée, nous avons beaucoup de demandes de CAP-habillement tandis qu'en hiver ce sont des CAP-énergie qui sont recherchés.

VERMEIL ET BLEU, LES COULEURS DE LA SÉCURITÉ.

La loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées oblige les municipalités à se doter de plans d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels. Le service Solidarité les a mis en place.

Intégrés dans un plan départemental dont l'objectif est d'améliorer les dispositifs de vigilance environnementale et sanitaire, pour anticiper les phénomènes climatiques extrêmes et traiter leurs conséquences, ils sont « vermeil » pour les particuliers à domicile et « bleu » pour les foyers-logements.

Recenser les personnes fragilisées

La loi impose au maire de recenser dans un registre les personnes fragilisées qui peuvent bénéficier d'actions de prévention, de veille et de secours. Plus de 150 personnes se sont déjà fait connaître.

Des lieux climatisés (le centre du Placieux et la Maison des Services Publics) susceptibles d'accueillir temporairement du public ont été identifiés.

Enfin, pour informer sur les actes essentiels de la vie, des brochures ont été mises à disposition à l'hôtel de ville, son annexe, et à la MSP. De plus, un courrier individuel a été envoyé aux Villarois et Villaroises de plus de 65 ans.

Un plan bleu dans les FPA

Pour les FPA, en plus de la mise en place des pièces rafraîchies et d'une sensibilisation des locataires, une convention a été conclue avec

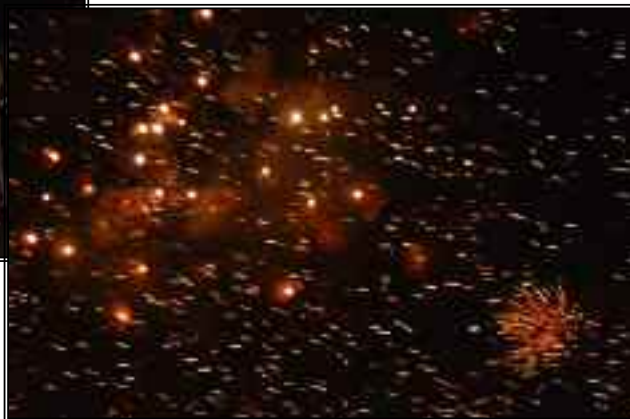
le C.H.U de Brabois pour établir une meilleure coordination. Ainsi, la sécurité et le bien-être des résidents est à même d'être mieux assurée, avant ou après un éventuel séjour hospitalier.



L'ALBUM PHOTOS



Bal et feux d'artifice du 14 juillet



Pour le passage du Tour...



Concert de fin d'année de l'APM



Les élèves des écoles maternelle et primaire des Aiguillettes avec leurs diplômes du concours départemental des écoles fleuries



Le pré-tour 54



Mondovillers



Les portes ouvertes au Pôle Actions Jeunesse



Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de ses propos.

Les dysfonctionnements en foyer de personnes âgées

Le risque de dégradation de la qualité du service en établissement pour personnes âgées provient en général des défaillances générées par la politique de gestion de la structure puisque c'est cette politique qui permet de créer, d'organiser, de contrôler et de réguler les conditions dans lesquelles sera produite et délivrée la prestation.

Les dysfonctionnements institutionnels risquent de générer les circonstances où les personnes âgées hébergées dans ces structures subissent en bout de chaîne les conséquences, particulièrement lorsque la politique de gestion de la structure d'accueil ne répondrait plus aux exigences de qualité.

Depuis quelques années, la situation s'est considérablement dégradée dans les foyers logements municipaux Paul ADAM et LE CLAIRLIEU.

A des changements de personnel, s'ajoute une désorganisation totale sans réelle prise en charge des résidents avec comme conséquence, certains jours, neuf personnes diférentes à l'accueil. De quoi perturber des personnes qui ont besoin de repères et d'écoute. Lorsqu'on interroge la majorité municipale à ce sujet, on s'entend répondre qu'un foyer résidence accueille des gens valides. C'est nier le fait que l'on peut être valide tout en ayant des difficultés temporaires qu'un peu d'attention suffit à résoudre.

Par ailleurs, le portage du repas est facturé 1,50 si une personne est souffrante et doit garder la chambre. En outre, le week-end un traiteur prépare des plateaux repas qu'il dépose à l'accueil où chacun doit se débrouiller pour rapporter un repas intact chez lui.

Ces différents points dénotent une certaine attitude ambivalente de la part de la majorité municipale : il y a le discours et la méthode.

L'exemple d'attitude ambivalente le plus criant est donné par le conseil de concertation du CLAIRLIEU composé de six élus résidents et de six élus conseillers municipaux. On serait en droit d'attendre au sein de ce conseil ...

Bien vivre ensemble à Villers

Doit de réponse du maire :

Créer une polémique n'est pas digne d'une opposition responsable, qui a de plus affirmé, au dernier conseil municipal, ne pas vouloir faire de politique politicienne sur le dos des personnes âgées. La réalité des faits est la meilleure réponse aux affirmations mensongères. Si vous souhaitez visiter les foyers-logements et vous rendre compte par vous-même, prenez contact avec la responsable des FPA au 03 83 41 41 88.

La liste « La Gauche Villaroise » n'a pas transmis de contribution pour ce numéro de Villers Nouvelles.

Les dysfonctionnements en foyer de personnes âgées (suite)

... de concertation, de la part d'une municipalité qui se veut synonyme de progrès, une certaine démocratie et en tous cas le respect, l'écoute et la prise en compte des besoins des administrés.

Mais il y a loin de la théorie à la réalité. Les élus représentatifs des résidents ont démissionné collectivement car ils estiment que leurs avis ne sont pas pris en compte et ont la très nette impression que les décisions sont prises avant toute réunion.

Ces résidents du foyer ont d'ailleurs diffusé après leur démission collective, le communiqué suivant :

«Vous nous avez élus. Vous nous faites confiance.

Depuis quinze mois, nous essayons de travailler avec l'autorité de tutelle. Mais nous ne sommes pas concertés ni entendus.

Nous ne pouvons ni ne devons cautionner plus longtemps une politique que nous ne comprenons pas. En conséquence, le 19 avril 2005, nous avons donné notre démission. Mais nous continuerons à travailler, dans le créneau qui sera donné, à la bonne entente entre les résidents.»

On le voit, ces personnes âgées ne veulent plus cautionner la politique menée dans leur établissement où d'ailleurs on n'a jamais autant recensé de logements vacants. Pour toute réponse, les démissionnaires ont reçu un courrier stipulant qu'on a pris note de leur démission et que de nouvelles élections auraient lieu en septembre. Difficile de faire plus laconique.

C'est l'exemple type de l'échec d'une politique menée, comme dans d'autres domaines d'ailleurs, sans véritable concertation, sans tenir compte de l'avis des intéressés et malgré leur opposition.

Néanmoins, au delà des points de vues politiques, nous aimerions, sans trop y croire, que les progrès envisagés réussissent car le bien-être des personnes âgées est évidemment l'une des préoccupations majeures de tout élu municipal de Villers.

L'autre choix pour Villers

Monsieur Rossinot qu'avez-vous contre les Villarois ?

Malgré toutes les assurances qui nous avaient été données les 23 juillet et 6 août 2002 par André Rossinot, président de la CUGN, qu'il n'y aurait pas d'implantation ni d'une aire de grand passage, ni d'une aire aménagée permanente sur le territoire de la commune, et que ce type de stationnement ne serait plus toléré sur le plateau de Brabois, plusieurs centaines de caravanes de nomades ont investi le terrain « les côtes de Villers » appartenant à la SOLOREM, dont le président est également André Rossinot.

La compétence administrative de l'accueil des gens du voyage appartenant à la CUGN, on peut se poser la question : comment se fait-il que la communauté urbaine, dont c'est pourtant la responsabilité, se montre toujours incapable de remplir son rôle quand le problème se situe sur notre commune ? Pourquoi les aires d'accueil des gens du voyage de l'agglomération sont-elles vides alors que le plateau de Villers est occupé dans la plus totale illégalité ?

Dès le 17 juillet, la municipalité a multiplié les interventions auprès de la CUGN qui s'est engagée à nettoyer le site après le départ des gens du voyage. Villers-lès-Nancy a également demandé et obtenu du propriétaire, la SOLOREM, qu'il enclenche une procédure d'expulsion. Enfin elle est intervenue auprès du Préfet pour qu'il requière le concours des forces de Police.

La droite nancéienne instrumentalise t-elle l'accueil des gens du voyage à Villers-lès-Nancy à des fins politiciennes ?

On peut légitimement se poser la question !

Jean Michel Kobuta pour le Groupe majoritaire

PERMANENCES PASS'SPORT & CULTURE

Les permanences Pass'Sport & Culture pour la période 2005/2006 reprendront le jeudi 15 septembre 2005. Elles se dérouleront les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la bibliothèque du Placieux de 17 h 00 à 19 h 00.

INTERNET

Le site Internet de la ville est à la disposition des associations pour annoncer leurs manifestations qui se déroulent sur la commune (www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/190.htm).

La liste des associations est disponible sur le site (www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/240.htm). Le référencement ou la modification des informations se fait également en ligne (www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/239.htm)

POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ, APPELEZ LE 17 !

Les interventions de Police-Secours sont des actions prioritaires de la sécurité publique de Meurthe-et-Moselle. Elles sont exécutées avec un souci permanent de rapidité et d'efficacité. Aussi, il est recommandé de ne pas occuper les lignes 17 pour demander des renseignements. En respectant les conseils suivants, vous contribuerez à une meilleure sécurité :

- ☑ N'appellez le 17 que pour des interventions urgentes (accident, cambriolage, agression, vol, bagarre) si vous êtes témoin ou victime
 - ☑ Si vous obtenez un message d'attente, ne raccrochez pas, il vous signale que votre appel a bien été acheminé ; Ne raccrochez pas, ne recomposez pas le 17
 - ☑ Si l'opérateur vous demande votre numéro de téléphone, c'est uniquement pour pouvoir vous rappeler si des renseignements complémentaires s'avéraient nécessaires, pas pour vous impliquer dans d'éventuelles suites judiciaires
- Une plaquette d'information est disponible sur simple demande à l'hôtel de ville et à la Maison des Services Publics.



VÉHICULES COMMUNAUX

La municipalité met à disposition des associations villaroises 3 véhicules :

- ☑ 1 minibus publicitaire, 9 places, dont l'utilisation est limitée aux déplacements en Lorraine
- ☑ 1 minibus, 9 places, utilisable hors de Lorraine
- ☑ 1 camion-plateau

La mise à disposition de ces véhicules, qui ne peut se faire qu'au titre d'une activité associative, sera gérée à compter du 1^{er} septembre 2005 par la MSP à Clairlieu (03 83 97 17 70). D'autre part, des conducteurs bénévoles sont toujours recherchés pour transporter dans le minibus publicitaire des groupes de personnes âgées, de manière régulière ou ponctuelle. Seule contrainte : être titulaire du permis de conduire depuis plus de 3 ans. Pour plus de renseignement contactez la MSP.

L'AGENDA

- > **26/08** Cinéma en plein air « Le tour du monde en 80 jours » avec Jackie CHAN d'après le chef-d'oeuvre de Jules Verne. Dans la parc Mme de Graffigny, à la tombée de la nuit. Repli aux Ecraignes en cas de mauvais temps.
- > **2/3/4/09** Fête des Vendanges (voir l'encart central)
- > **6/09** L'amicale de Villers-Centre reprend ses activités manuelles et artistiques au 2, rue du Haut de la Taye - Renseignements au 03 83 27 74 11
- > **10/09** L'association Kasih Bunda-Amis des enfants sans famille 54 organise une expo-vente « SOS Asie » de 14 h 00 à 17 h 30 au centre Les Ecraignes.
- > **10/09** Portes ouvertes inter associations au centre du Placieux
A partir de 14 h 30 jusqu'à 19 h 00.
- > **11/09** « Les greniers de Clairlieu », vide-grenier organisé par le COS athlétisme sur le mail de Clairlieu. Renseignements au 06 21 04 00 27
- > **13/09** L'amicale de Villers-Centre reprend ses cours de gymnastique à la salle d'expression corporelle « Les Ecraignes » rue Albert 1er - Renseignements au 03 83 27 74 11
- > **18/09** 6^e Journée de la randonnée pour marcheurs et cyclistes au profit de l'AREMIG.
Renseignements au VTT Brabois : 06 87 55 50 13. Départ du plateau de Brabois.
- > **1^{er}/10** Accueil des nouveaux Villarois. Renseignements et inscription : 03 83 92 12 12
- > **1^{er}/10** Foire aux Pommes organisée par l'AMCF, vente de pommes, brocante, animations, dans les quartiers de Baudricourt, Haussonville et Placieux
- > **1^{er} et 2/10** Journées Nationales de la Spéléologie : L'union spéléologique de l'agglomération nancéienne vous propose une exposition et des projections à la MJC Jean Savine, ainsi que des visites guidées du spéléodrome de Nancy situé à Clairlieu.
Renseignements auprès de M. Prevot : 03 83 27 01 93
- > **6/10** Lancement de la saison culturelle avec « Chansons et anecdotes » interprétées par le groupe Les Papillons de Nancy et «... Voilà » interprété par Eddy La Gooyatsh de Nancy.
A 20 h 30 au centre culturel « Les Ecraignes »,
renseignements au service vie culturelle de la ville 03 83 92 32 40
- > **14, 15 et 16/10** « Faites du solaire 2005 » Conférences et expositions de solutions techniques sur le thème « construisons bio ». Au centre des Ecraignes.

SOTRES LORRAINE

Sotres Lorraine est une entreprise dont la vocation est de procurer du travail à des personnes handicapées psychiques. Elle offre des services variés dans le domaine de la bureautique, en particulier les mises sous plis ou envois en nombre.

1 place d'Irlande 54500 VANDOEUVRE LES NANCY
Tel : 03 83 97 86 45

QUE FAIRE SI VOTRE DOMICILE EST TAGGUÉ ?

Si vous êtes les victimes de tagguez, vous devez porter plainte. Dans le cas où l'auteur des dégradations vous est totalement inconnu, c'est à la police municipale, au 4 rue Maurice André (permanence tous les matins du lundi au vendredi) que vous devez vous adresser. Si vous avez pu identifier l'auteur des dégradations, ou si les messages sont à caractère discriminatoire (racistes, homophobes...), c'est au poste de police de Vandoeuvre, auquel la commune de Villers-lès-Nancy est rattachée, que vous devez vous rendre.

Retrouvez l'agenda sur internet :
www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/190.htm